

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Démarches d'investigation et de création			
Ancien Code	PEUN1B21INVES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB1210		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) HELHa Gosselies Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) Pauline LAMBRECHT (lambrechtp@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sandrine BOUCART (boucarts@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;

Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;

Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;

Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B21INVESA Démarches d'investigation et de création : éducation culture 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESB Démarches d'investigation et de création : mathématiques 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESC Démarches d'investigation et de création : sciences et forma 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B21INVESA Démarches d'investigation et de création : éducation culture 10

PEUN1B21INVESB Démarches d'investigation et de création : mathématiques 10

PEUN1B21INVESC Démarches d'investigation et de création : sciences et forma 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : éducation culture			
Ancien Code	12_PEUN1B21INVESA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1213		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) mathématique(s) pour concevoir une démarche d'investigation ou de création ;
2. Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
3. Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
4. Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à la résolution de problèmes dans diverses situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte des paramètres du son à travers des expériences vécues en classe
- Notions d'organologie, tri et classement des instruments vus au cours
- Reconnaissance visuelle et auditive des instruments vus en classe

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de guide.

Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA

Divers médias autour des instruments à découvrir

Références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programmes de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée.

L'étudiant doit acquérir chacune des compétences de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

La grille d'évaluation est basée sur un examen écrit, un travail à remettre en session et une évaluation continue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Trv + Exe	80			Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : mathématiques			
Ancien Code	12_PEUN1B21INVESB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1211		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline LAMBRECHT (lambrechtp@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) mathématique(s) pour concevoir une démarche d'investigation ou de création ;
2. Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
3. Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
4. Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à la résolution de problèmes dans diverses situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

S'approprier des concepts mathématiques au service de la démarche d'investigation et/ou de création. Ces concepts seront de l'ordre du "trier, classer et ranger" et de la résolution de problème notamment appliquée aux mesures de grandeurs.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

- Faire vivre aux étudiants plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Identification et maîtrise de différents contenus en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Professeure disponible en dehors des cours.

Sources et références

A.Lemoine & P. Sartiaux (2004) Jouer avec les mathématiques, Bruxelles : De Boeck (Outils pour enseigner)
Collection Math et Sens chez De Boeck
Collection Math diagonale chez Nathan
Collection « Découvrir le monde », ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents réalisés par l'enseignant, disponibles sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée.

L'étudiant doit acquérir chacune des compétences de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

La grille d'évaluation est basée sur un examen écrit, un travail à remettre en session et une évaluation continue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Trv + Exe	80			Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : sciences et forma			
Ancien Code	12_PEUN1B21INVESC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1212		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Identifier et définir les étapes de la démarche scientifique
2. Analyser des supports didactiques et pédagogiques au service de la démarche d'investigation
3. Maîtriser les contenus disciplinaires liés à l'eau et aux caractéristiques du vivant
4. Identifier les étapes de la démarche FMT
5. Décrire et créer un objet selon la démarche FMT

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En sciences:

- La démarche scientifique
- Vivre la démarche de recherche, en définir les grandes étapes et les concepts liés au référentiel du TC
- Contenus disciplinaires en sciences: le monde du vivant, l'eau

En FMTT: Questionner un objet en utilisant la démarche FMT

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

- Faire vivre aux étudiants plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Pour chaque discipline, identification et développement de différents contenus disciplinaires en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des exercices. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Documents et ressources distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme
Centre de documentation
SEGEC - programmes de l'école maternelle.

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée.

L'étudiant doit acquérir chacune des compétences de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

La grille d'évaluation est basée sur un examen écrit, un travail à remettre en session et une évaluation continue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Trv + Exe	80			Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).